

# CHARGÉ·E DES RESSOURCES HUMAINES

## PILOTER L'ACTIVITÉ RH DE L'ENTREPRISE

### Métier préparé

Le Chargé des ressources humaines pilote l'activité RH de l'entreprise. Il maîtrise le cadre réglementaire qui régit sa fonction, et il concilie les exigences économiques à la réalité sociale de l'entreprise. Ses actions touchent notamment à l'administration du personnel et de la paie, au recrutement et à l'intégration des nouveaux salariés, à la gestion des compétences, et aux relations sociales. Il garantit la performance et pilote les projets RH utiles à l'évolution et aux mutations de son activité. Il accompagne les managers dans leurs pratiques RH et il est le point de contact principal des salariés de l'entreprise.

### Compétences visées

- **Compétences techniques :** Le chargé des ressources humaines contribue à la mise en œuvre de la stratégie RH de l'entreprise. Il est garant du respect du droit social et de la réglementation en vigueur. Il participe à l'animation du dialogue social. Il prévient les risques psychosociaux et veille à la qualité de vie au travail. Il intervient sur les sujets liés au recrutement, au développement des compétences et à la performance RH.
- **Compétences comportementales :** Il est organisé, rigoureux et polyvalent. Il est capable de s'adapter et d'anticiper les évolutions en lien avec l'actualité sociale et juridique. Il a le sens de l'écoute et du relationnel.

### Débouchés

- Chargé·e des ressources humaines, Chargé·e de mission RH, emploi ou formation, Gestionnaire ressources humaines, Responsable ressources humaines

### DIPLÔME

**Chargé des Ressources Humaines**, certification professionnelle enregistrée au RNCP au niveau 6 (code NSF 315, 315p, 315t), par décision France compétences du 13/12/2022 publiée le 14/12/2022

### FORMATION CONTINUE

**Durée :** 41 jours  
sur 12 mois  
**Code WEB :** RHUFFCRH

### Public

Toute personne répondant aux prérequis, souhaitant évoluer vers le métier de Chargé·e des ressources humaines dans tous types d'entreprises et valider un diplôme bac+3

### Prérequis

- Etre titulaire d'un bac +2 (ou d'un titre de niveau 5 équivalent) avec une expérience professionnelle de 3 ans de préférence en RH
- Dérogation possible sur décision du jury d'admission

### Modalités d'admission

- Admission sur dossier de candidature, tests de positionnement et entretien de validation.
- La décision d'admission est communiquée au candidat sous un mois par CESI.

### Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme de 4 jours par mois à CESI.

### Frais de scolarité

12 915 euros  
15 498 euros TTC

## OBJECTIFS

Maitriser la législation sociale afin de gérer les contrats de travail, l'application des mesures disciplinaires, l'aménagement du temps de travail et la paie  
Piloter le recrutement et l'intégration des salariés en garantissant la diversité et l'inclusion

Gérer le plan de développement des compétences et la formation afin d'anticiper les besoins de l'entreprise

Organiser le dialogue social et gérer les instances du personnel

Accompagner les managers dans leurs pratiques au quotidien et dans l'usage des outils numériques de l'activité RH

## PÉDAGOGIE

### Projets réalisés

Optimisation des processus RH

Dynamisation du dispositif des entretiens professionnels

Conduite d'une campagne d'entretiens de recrutement

Proposition d'une organisation du temps de travail

Gestion d'une procédure disciplinaire

### Système d'évaluation

L'obtention de la certification repose sur :

- La validation des blocs de compétences en centre
- La rédaction d'un mémoire professionnel soutenu lors d'un oral devant un jury de professionnels
- La validation des compétences en entreprise



Un rythme adapté à vos contraintes personnelles et professionnelles

Une pédagogie axée sur des cas concrets en entreprise

Un référent CESI dédié à votre réussite

Des formateurs experts du domaine

Des temps de partage entre pairs

Un diplôme reconnu

## OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Arras : 14/10/2024, Bordeaux : 14/10/2024, Lyon : 14/10/2024, Montpellier : 07/10/2024, Nancy : 01/10/2024, Nantes : 09/10/2024, Orléans : 23/09/2024, Paris - Nanterre : 16/09/2024, Pau : 23/09/2024, Reims : 30/09/2024, Rouen : 10/10/2024, Saint-Nazaire : 07/10/2024, Strasbourg : 17/09/2024, Toulouse : 03/10/2024

